

# Spécialisée dans les tisanes médicales

**Cette société installée à Somme-Leuze a reçu l'Alfer dans la catégorie "entreprise familiale"**

Les acteurs économiques de la province de Namur avaient rendez-vous à la Maison de la Culture de Namur pour la cérémonie des "Alfers". Imaginés il y a un an par le Bureau Économique de la Province, ces prix récompensent les meilleures entreprises dans différentes catégories.

Primée l'an passé, "Nanocyl" est issue des facultés Notre-Dame de la Paix et commercialise des nanotubes de carbone. Elle est couronnée cette fois pour sa créativité. "Sodiplan", bureau d'études en géomatique, se consacre à la saisie de données géographiques et à leur transmission sous forme de cartes numérisées. Par son développement au Canada, en France et ses projets en Afrique, la firme jamboise remporte l'Alfer du développement international. Dans la catégorie "grande entreprise", la société "RMI" est épinglée pour la ges-

tion des ressources humaines. Ce groupe spécialisé dans la métallisation industrielle emploie 47 personnes à Auvelais. Filiale de Glaxo Smithekline, "Aseptic" travaille dans la recherche de nouveaux conditionnements de vaccins. Elle est sacrée meilleure jeune entreprise.

Enfin, c'est à une entreprise familiale que ce jury 2005 a remis son grand prix. La lauréate est la société Tilman de Somme-Leuze. Créée en 1956, cette société spécialisée dans la production de tisanes médicales prend son envol dans les années 80. Aujourd'hui, elle produit une vaste gamme de produits phytothérapeutiques sous diverses formes dont des sirops, des gélules ou des crèmes. "Le but du BEP est d'encadrer les entreprises depuis la détection d'une bonne idée jusqu'à sa concrétisation", a expliqué le président Jean-Louis Close. Maryse Robert Declercq, députée permanente chargée des affaires économiques a, elle, suggéré la création d'une catégorie consacrée aux entreprises d'économie sociale. Ce sera peut-être pour la prochaine édition. ■■ V.M.



Les lauréats du Bureau Économique de la Province de Namur

**Entretien**

AVEC  
**Jean-Noël  
Tilman**

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ TILMAN

BASÉE À SOMME-LEUZE, ELLE A ÉTÉ CRÉÉE EN 1956

PAR VINCENT MASSAUX JOURNALISTE

## "Foncer tout en restant prudent"

**Quelle est votre réaction après avoir reçu ce grand prix des Alfers?**

Bien sûr, cela fait plaisir. Ce prix nous indique que nous sommes sur la bonne voie. Comme administrateur de société, je me pose beaucoup de questions. A-t-on fait les bons choix? Je me demande si mes rêves sont fondés car nous ne sommes jamais qu'une petite entreprise. Cette récompense me permet de répondre oui à toutes mes interrogations et de continuer à aller de l'avant.

**À court terme, votre société va encore s'accroître. Cela ne vous fait pas peur?**

Bien sûr, nous allons doubler la surface de nos installations. Pour l'instant, nous avons 54 collaborateurs. À l'horizon 2009, nous envisageons de porter ce chiffre à une centaine de personnes. Mais, en terme de croissance, nous sommes qu'à un taux de 15% par an. C'est relativement lent et cela me convient bien. Une évolution plus rapide aurait tendance à m'inquiéter. En plus, nous

restons dans une structure familiale, c'est un gage de stabilité. Le tout, c'est d'avoir de la chance et nous en aurons. **Quels conseils donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs?** Il faut foncer tout en restant prudent. Ils doivent beaucoup rêver avant de redevenir réalistes. Il ne faut pas oublier que l'on ne peut réaliser que ce que l'on a rêvé. Ce n'est qu'après que vient la concrétisation. Dans cette étape, il faut garder les pieds sur terre et toujours avoir une solution de secours.